



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 2025/04

Saint-Étienne du Grès, le 14 avril 2025

Objectif « 1^{ère} fleur » atteint pour Saint-Étienne du Grès !

Mercredi 9 avril, la délégation grésouillaise, composée du maire Jean Mangion, de Claude Sanchez, 1^{er} adjoint, et de Denis Arnoux, conseiller municipal délégué au développement durable et à l'environnement, s'est rendue à l'Hôtel de région de Marseille pour la cérémonie de remise des prix du label « Villes et villages fleuris » et ainsi recevoir sa 1^{ère} fleur des mains de François de Canson, vice-président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, président du Comité Régional de Tourisme.

Après avoir reçu un "prix spécial" en 2021, un "coup de cœur du jury" en 2022, et le diplôme "Proposition à la première fleur" en 2023, l'obtention de cette première fleur est la reconnaissance du travail accompli sur la durée par les élus, les agents des Services techniques et l'ensemble des habitants.

Pour Jean Mangion, *« cette récompense est le fruit du travail acharné de nos agents communaux et de tous les Grésouillais qui contribuent chaque jour à l'embellissement de notre commune. Elle témoigne de notre engagement en faveur de la biodiversité, de la préservation de notre patrimoine naturel et de la qualité de vie de nos concitoyens. C'est une volonté forte de l'équipe municipale.*

« Cette première fleur est la reconnaissance de la mise en valeur de nos espaces publics, de la richesse de notre patrimoine végétal et de la qualité de nos aménagements paysagers adaptés à notre climat méditerranéen et à nos contraintes liées à l'eau. Elle valorise également notre démarche écologique et durable, visant à créer un environnement harmonieux et respectueux de la nature. »

« Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à cet accomplissement : les agents municipaux, les associations locales, et chaque habitant qui, par ses gestes quotidiens, participe à l'embellissement de notre commune. Un remerciement particulier est adressé au jury du concours pour cette distinction honorifique » soulignait Denis Arnoux, conseiller municipal délégué au développement durable.

Mais le travail ne s'arrête pas là car il faut poursuivre les efforts pour préserver cette fleur et, pourquoi pas dans quelques années, en rajouter une seconde, puis une troisième...

PJ : Remise du prix à Marseille
Crédit photo Mairie de Saint-Étienne du Grès